



## **Discours du Président de la République, Mohamed Cheikh El Ghazouani, sur le Plan de Relance Economique**

02 Septembre 2020 - Seul le prononcé fait foi

Citoyens, Citoyennes,

En concrétisation du contrat électoral sur la base duquel nous avons obtenu votre confiance, nous avons fourni, durant la période écoulée, de gros efforts pour matérialiser les contenus et objectifs de notre politique générale à différents niveaux.

Le volume des projets et programmes en cours d'exécution, qui visent la lutte contre l'exclusion, la précarité ainsi que l'accès de tous aux services de base et le développement des services de santé et de l'éducation consacre cette orientation qui transparaît aussi à travers l'ancrage de l'unité nationale, le renforcement de la cohésion sociale, l'apaisement de la vie politique, la construction de l'Etat de droit et des libertés ainsi que de la bonne gouvernance.

L'exécution de ces différents programmes se poursuit à un rythme satisfaisant mais la propagation de la pandémie de la covid-19 depuis le début de l'année en cours et les graves préjudices qu'elle a occasionnés à tous les niveaux, national et international, ont engendré de nouvelles réalités économiques et sociales complexes et porteuses de graves dangers.

Cette pandémie a eu des conséquences négatives sur notre économie nationale, entraînant un recul de notre Produit National Brut ainsi qu'une réduction drastique de nos recettes fiscales et un accroissement de nos dépenses, ce qui a aggravé le déficit budgétaire.

En outre, cette pandémie a révélé une faiblesse structurelle de notre système économique. Cette situation a mis en évidence tout l'intérêt du renforcement du rôle de l'Etat dans la régulation de l'économie, l'orientation de l'investissement, le développement du secteur productif et la mise en œuvre d'une action soutenue en faveur de la réalisation du plus grand niveau possible d'autosuffisance alimentaire.



En vue de surmonter ces effets négatifs, de relever les défis et contraintes de l'après covid-19, il a été décidé de lancer un programme économique exhaustif sur fonds propres pour une enveloppe globale de plus de 240 milliards d'anciennes Ouguiyas et ce, sans préjudice au déroulement des projets en cours dans différents domaines. Le nouveau programme qui est autonome et sera exécuté sur 30 mois vise à réaliser les conditions nécessaires pour la relance de l'économie suivant une approche participative globale qui attribue au secteur privé un rôle économique dynamique, participe à la création de davantage d'emplois et à l'exploitation judicieuse de nos ressources naturelles dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Ce programme permettra de favoriser la cohésion entre notre système économique et la vision qui fonde notre politique générale. Il favorisera également la cohésion de ce système avec la stratégie de développement accéléré et de prospérité partagée comme il fera que notre système économique sera plus respectueux de l'environnement parce qu'il se concentrera mieux sur l'accélération des objectifs de développement durable définis dans l'agenda 2030. L'exécution de ce programme sera une occasion pour réaliser une profonde mutation structurelle au sein de notre système économique. Cette mutation est appelée à se mettre progressivement en place à travers un accroissement de l'investissement public, en particulier dans les secteurs productifs prioritaire et aussi à travers la création d'un Fonds stratégique d'investissement et l'intégration des activités économiques ainsi que par le biais d'une simplification des procédures administratives, de l'amélioration du climat des affaires et de la fixation de règles institutionnelles pour une gouvernance solide et efficace.

Ce programme est basé sur des axes fondamentaux dont les principaux sont :

- Le renforcement des infrastructures d'appui au développement
- Le renforcement des capacités des secteurs sociaux et d'appui à la demande
- La promotion de l'appui aux secteurs productifs pour réaliser l'auto-suffisance alimentaire
- Le renforcement du secteur privé formel et informel
- La lutte contre la désertification, la sécheresse et l'appui à l'emploi

Chers citoyens,

L'exécution de ce programme économique exige de nous tous d'accorder un



intérêt majeur à la bonne exécution de ses composantes. A cet effet, le gouvernement mettra en place les mécanismes de suivi et d'évaluation de nature à assurer sa réalisation dans les meilleures conditions en respectant rigoureusement les règles de transparence, de moralité et de responsabilité.

La bonne gouvernance est une condition nécessaire de l'exécution des projets économiques de façon à garantir la réalisation des objectifs qui leur sont fixés. Pour cela nous avons instruit le gouvernement à travers notre lettre de mission au Premier ministre en insistant sur la souveraineté absolue de la loi, la transparence dans la gestion des ressources publiques et la rigueur dans le traitement de toutes les formes de malversations administratives ou financières.

Citoyens, Citoyennes,

La réussite des grands programmes économiques ne dépend pas seulement que des performances des institutions officielles responsables de l'exécution des projets sur le terrain mais requiert plutôt la participation du citoyen en tant que premier bénéficiaire de ce programme.

Pour cela, l'ensemble de nos forces vives, partis politiques, organisations non gouvernementales et médias, doivent jouer entièrement leur rôle en matière de contrôle et de suivi afin de contribuer au respect des règles d'une bonne gouvernance solide et efficace.

Je vous remercie.